

DE 1978 À AUJOURD'HUI

Le nouveau Centre communautaire René-Lévesque, situé à quelques pas à l'arrière de l'hôtel de ville, est inauguré le 25 janvier 1981.

Avec les années, les effectifs de la ville augmentent graduellement à la mairie au rythme de la croissance de Mascouche. Les services administratifs se multiplient et se spécialisent ; l'espace qui leur est dévolu au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage est de plus en plus exiguë. Le conseil de ville souhaite maintenir en un même lieu le cabinet du maire, le centre administratif ainsi que le centre communautaire. Le bail avec la *Commission scolaire des Manoirs* pour les deux étages supérieurs n'est pas renouvelé et les derniers étudiants quittent la vénérable institution le 30 juin 1991. Les locaux des 2^e et 3^e étages seront réaménagés pour répondre aux nouveaux besoins.

Toujours à proximité, la *Bibliothèque publique de Mascouche* est inaugurée le 3 décembre 1999. L'ensemble des édifices regroupés de ce site institutionnel, occupé depuis 1853, répond fort adéquatement aux souhaits exprimés par les autorités de paroisse lors de la vente de 1971 ! L'hôtel de ville et la salle municipale en constituent les bijoux les plus précieux.



Le 5 février 2000, le *Comité organisateur du 250^{ème} anniversaire de Mascouche* dévoile sur le terrain de l'hôtel de ville une pierre commémorative en hommage aux Sœurs de la Providence de Mascouche.

En 2005, l'hôtel de ville regroupe l'ensemble du personnel au service des 33 000 citoyens de Mascouche. Réparti sur les différents étages, il administre le budget de la ville de 40 millions :

- Le service de l'Aménagement du territoire, au rez-de-chaussée;
- L'accueil, la taxation, la Direction générale et le service de Greffe et la cour municipale, au 1^{er} étage;
- Le Cabinet du maire, les Communications, la salle des Comités, ainsi que le service des Finances et des Ressources humaines, au 2^e étage;
- Le service des Loisirs et parcs, le bureau du Festival de peinture, une salle de réunion et la cafétéria, au 3^e étage.

Bon anniversaire !

Ville de Mascouche

3034, chemin Sainte-Marie

Mascouche, Qc J7K 1P1

Information : 450 474-4133 # 303

150 ans

au service de la communauté

**Histoire d'un
site patrimonial
exceptionnel**



VILLE DE
Mascouche

EN COLLABORATION
AVEC LA SODAM

1855-1965

L'INSTITUTION PROVIDENCE SAINT-LOUIS

Le projet

Curé de la paroisse de Saint-Henri de Mascouche de 1851 à 1864, l'abbé Chevigny est l'instigateur de l'*Institution Providence Saint-Louis*. Son projet est de fonder une institution où les nécessiteux, les vieillards et les jeunes filles trouveraient secours, abri et instruction. Après avoir pris l'avis de l'abbé Louis Gagné, ancien curé de 1840-1848, il réunit les paroissiens au cours de l'année 1853 sur les moyens à prendre pour y parvenir.

M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, autorise la Fabrique à puiser dans le coffre la somme nécessaire à l'acquisition d'un terrain. Le terrain et les bâtisses à construire seront offerts à une communauté religieuse qui, sans en être propriétaire, en jouira de l'usufruit sans que personne ne puisse l'en déposer tant qu'elle accomplira ses œuvres.



Les buts de la fondation

- Refuge pour les orphelins.
- Asile pour les personnes âgées et infirmes.
- Maison d'éducation pour les jeunes filles.



La construction de la maison

Confiés aux entrepreneurs Édouard Pelletier et Prosper Corbeil, les travaux sont amorcés dès 1853, en vue d'élever une bâtisse de pierre des champs ayant 100 pieds de longueur sur la façade et des ailes de 50 pieds. Le coût de l'établissement est évalué 25 000 francs. Les travaux se poursuivirent rapidement et, au début de février 1855, le corps principal et une aile, comprenant classes, chapelle, chambres, réfectoire, etc., sont prêts à recevoir la communauté religieuse pour y commencer leurs œuvres.

La salle du conseil de ville

À l'automne 1886, la Communauté achète une partie de la pierre de la vieille église démolie après la construction de la nouvelle église paroissiale de Saint-Henri de Mascouche. Avec les cinq toises données par la Fabrique, elle débute au mois de juillet suivant la construction d'un bâtiment de pierre de 86 pieds sur 31, « *quelque chose de belle apparence* ». Les travaux se poursuivent par l'ajout d'un hangar, d'une glacière, d'une dépense, d'une laiterie, d'un hangar à grains, d'un hangar à bois et d'une remise pour les voitures. Ces bâtisses utilitaires seront parachevées le 19 novembre.

En mai 1968, la Fabrique loue l'édifice à la municipalité pour 55 \$ par mois pour un bail initial de 20 mois, pour y aménager temporairement un garage municipal. Même après l'achat par la ville en 1972, le contremaître Georges L'heureux et les employés de la voirie y

sont restés, jusqu'au déménagement en février 1976 dans le nouvel édifice situé sur Sainte-Marie, non loin de la voie ferrée.

Lorsque le conseil municipal de Mascouche décide de rénover le vieux Couvent, il donne une nouvelle vocation à ces murs séculaires tout en leur redonnant leur fraîcheur originale. Ils abriteront dorénavant la nouvelle salle du conseil. Les assemblées publiques y ont lieu les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois à 20 h 00. C'est également devenu un lieu privilégié pour diverses assemblées de citoyens, réceptions, conférences de presse et expositions culturelles variées.

L'inauguration officielle

Le 16 octobre 1978 les locaux de l'hôtel de Ville étaient ouverts au public. L'inauguration officielle sous la présidence de M^{gr} René Audet a lieu le dimanche 5 novembre 1978 et la première séance du conseil dans la nouvelle salle municipale se tient le lendemain soir.



travaux pour répondre aux normes de sécurité. Le service des Loisirs et diverses associations dont le club de *l'Âge d'Or*, *l'A.F.E.A.S.*, la *Mascouchoise*, etc., utilisent les locaux du vieil édifice. Dès 1973, la *Commission Scolaire de Terrebonne* loue également une partie de l'édifice pour des classes et le bail sera renouvelé d'année en année jusqu'au 30 juin 1977.

Soucieux de rentabiliser cet immeuble qui nécessite de nombreuses et coûteuses réparations, les administrateurs municipaux évaluent le projet de rénovation ou de restauration du couvent plutôt que son remplacement par un nouvel édifice. « *Le Couvent de Mascouche, comme en font foi les photographies prises avant le début des travaux, ne présentait rien dans son intérieur qui puisse revêtir la moindre valeur historique sur le plan architectural. En effet, au cours des ans, il semble que des travaux de transformation n'aient laissé que bien peu de traces de l'état original des lieux* ».

L'estimation des coûts est confiée aux ingénieurs *Leroux, Leroux, Nantel, Papin & Associés* et la préparation des plans et devis aux architectes *Boudrias, Boudreau & St-Jean*. Le 6 juillet 1977, le conseil municipal adopte le règlement numéro 385 qui prévoit la restauration et la rénovation de l'immeuble situé au 3034, boulevard Sainte-Marie et de l'immeuble adjacent pour les transformer en hôtel de ville et salle du conseil municipal. Il prévoit également



un emprunt pour la somme de 900 000 \$. Le tout est approuvé par le *Ministère des Affaires Municipales* et la *Commission Municipale du Québec* le 10 août 1977. Sur appel de proposition, le contrat d'exécution des travaux est attribué à *L'Épiphanie Construction Inc.* et le contrat est signé le 16 septembre 1977.

N'ayant pas besoin dans l'immédiat des quatre étages de la bâtisse pour le secrétariat municipal, la *Ville de Mascouche* loue deux étages à la *Commission Scolaire des Manoirs*. Le bail est signé entre les deux parties le 13 septembre 1977 pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 1978, pour la somme de 180 000 \$. Durant les travaux, les élèves seront localisés ailleurs. Une clause de renouvellement à l'entière discrétion du locateur pour une période additionnelle de trois ans, avec une augmentation de loyer équivalente au pourcentage d'augmentation du coût de la vie pour chaque année, est également inscrite au contrat.



L'arrivée des Révérendes Sœurs de Charité de la Providence

Le 13 février 1855, M^{gr} Bourget choisit et nomme les *Sœurs de la Providence* de Montréal pour prendre la direction de ce nouvel établissement. Cette communauté qu'il a fondée à Montréal en 1843 avec Mère Gamelin, envoie trois de ses membres qui, par leur dévouement, assureront l'accomplissement des vues du fondateur : La Révérende Sœur Marie Adélaïde devient ce jour même, la première supérieure de la maison et la Révérende Sœur François de Borgia sera la directrice des classes. La Révérende Sœur Philippe-Béniti, compagne, viendra les rejoindre le 9 mai suivant et deviendra par la suite la quatrième supérieure du Couvent.

Le lendemain, lors de la Bénédiction de la maison, l'institution reçoit alors le nom de *Providence St-Louis*, en l'honneur de Saint-Louis Roi de France mais aussi en celui de l'abbé Louis Gagné, grand

bienfaiteur de «*l'Œuvre de la Providence*».

Des débuts difficiles

En 1858, en dépit de la grande pauvreté qui préside aux destinées de la maison, les religieuses donnent la nourriture, le vêtement et l'abri à 42 pauvres de qui elles ne reçoivent aucune rémunération. Le nombre de personnes secourues va toujours en croissant si bien qu'en 1860 le couvent loge 54 personnes en plus des élèves qui vont aux classes. Des travaux d'agrandissement sont réalisés en 1866, 1873, 1875 et 1878.

Des incendies, des dettes et beaucoup de générosité

Le 16 juin 1881 à l'issue des *Vêpres* du dimanche de la *Fête Dieu*, le feu dévaste l'établissement mais le personnel réintègre le couvent relevé de ses ruines le 28 décembre 1882. Le feu se déclarera une nouvelle fois dans la nuit du 5 au 6 août 1944, sans toutefois toucher le bâtiment principal. Malgré que l'institution soit grevée de dettes, en tout temps, l'œuvre s'est poursuivie grâce à l'appui continu de bienfaiteurs dont les «*Dames de Charité*», une association regroupant plusieurs mascouchoises de l'époque.



La renommée de la maison et son centenaire

Le couvent aura une excellente réputation, tant au point de vue de l'enseignement que de l'éducation : le pensionnat du couvent attire des jeunes filles même de Montréal ! Le 15 mai 1955, en cette année du centenaire de la Maison, 162 élèves externes et pensionnaires fréquentent les cours donnés par les religieuses. Le personnel se chiffre à une vingtaine de personnes dont 14 religieuses dirigées par la Révérende Sœur Marie de la Croix, supérieure; la révérende Sœur Joseph-Émile agissant comme économiste. Selon l'esprit du fondateur, la Maison de la Providence est toujours un refuge pour les personnes âgées et loge présentement 15 vieillards des deux sexes.

La fin de l'Institution Providence Saint-Louis

Avec le début de la *Révolution tranquille* au Québec, le rôle des communautés religieuses change. À Mascouche, le « *Vieux Couvent* » donne des signes manifestes de désuétude, sa restauration exige des dépenses onéreuses et on envisage la construction d'une nouvelle école.

Le pensionnat pour les filles est fermé en juin 1960 et les élèves externes fréquenteront dorénavant la nouvelle école Sacré-Cœur. En février 1964, le foyer pour personnes âgées ferme ses portes à son tour.

Devant le phénomène de la centralisation qui s'accroît dans le domaine de l'enseignement et l'existence de foyers pour vieillards dans les localités avoisinantes, le Conseil Général des Sœurs de la Providence décide de fermer le couvent et de retirer les religieuses. Le personnel religieux réduit à cinq sœurs, quittera définitivement le couvent le 31 juillet 1965. *L'Institut Providence Saint-Louis* est rétrocédé à la *Fabrique de la paroisse Saint-Henri* à la mi-août.

Une page de l'histoire de Mascouche est tournée mais les sœurs de la Providence y demeureront jusqu'en 1989, jouant un rôle important dans les secteurs de l'enseignement, du service social et de la vie liturgique. Parmi elles, Sœur Gertrude Lafontaine deviendra professeure à l'école Sacré-Cœur tandis que Sœur Madeleine Pelletier en sera la directrice et, l'inépuisable Sœur Denise aidera les familles les plus démunies dans le *Centre d'entraide*, logé dans l'ancienne maison du bedeau.



1965-1971

LA FABRIQUE DE SAINT-HENRI DE MASCOUCHE

Le Centre Chevigny et l'école l'Oiseau Bleu

Après le départ des religieuses, la Fabrique de Saint-Henri de Mascouche caresse le projet de transformer le « *Vieux Couvent* » en centre d'accueil pour personnes âgées. Le nom est même choisi: le « *Centre Chevigny* ».

Au printemps 1966, faute de classes ailleurs malgré l'ouverture de l'école « *Sacré-Cœur* » et devant l'urgence de la situation, la *Fabrique* accepte de louer le vieux Couvent à la *Commission scolaire de Mascouche* pour « 1 \$ et autres considérations ». Le bail est signé le 10 octobre. La commission scolaire y installe également son centre administratif et lui donne le nom d'école « *l'Oiseau Bleu* ».

La Fabrique poursuivra l'étude du projet de centre d'accueil et renouvellera d'année en année le bail avec la Commission scolaire jusqu'à la fermeture définitive de l'école le 1^{er} décembre 1971.

La rénovation de la bâtisse est

devenue urgente et la Fabrique, n'ayant pas les ressources requises, abandonne le projet du *Centre Chevigny* et met en vente le Vieux Couvent et ses dépendances en novembre 1971.

1972 à 2005

LA VILLE DE MASCOUCHE

La vente à la Ville de Mascouche

Après avoir obtenu le statut de ville en 1970, Mascouche est intéressée à y installer son hôtel de ville. L'offre d'achat par la municipalité, pour un montant de 15 000 \$ est accepté par les marguilliers de la paroisse : « *Il est évident que si la Fabrique sacrifie ses locaux et ses terrains à ce bas prix, c'est qu'elle veut contribuer pour une large part au bien-être des loisirs et autres organisations culturelles et paroissiales* ».

La transformation en hôtel de Ville

Le contrat intervient entre les deux parties le 2 mars 1972 et la ville entreprend immédiatement certains petits

